

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 15 mai 2009

**Service instructeur**  
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2009-7-8-3

**Service consulté**

**POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE :  
LES « VOLANTS JEUNES »**

Résumé : Le présent rapport propose le versement d'un montant total de 2 990 € à diverses auto-écoles du Haut-Rhin, dans le cadre de la formation des « Volants Jeunes ».

Par délibération n° 2008-5-8-2 du 11 décembre 2008, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur de la jeunesse, en 2009.

Un crédit de 163 000 € a été inscrit au budget primitif au titre des participations versées par le Département pour les actions de prévention routière.

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement aux auto-écoles d'un montant total de 2 990 €, au titre de l'opération « Les Volants Jeunes », conformément aux indications détaillées figurant dans le tableau joint en annexe (chapitre 65, nature 6568, fonction 33), opération 2009-E741-411 du budget départemental.

Il s'agit de solder les dernières formations « Volants Jeunes » conformément à la convention de partenariat 2006-2008 avec les auto-écoles.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Direction de l'Education, du Sport et de la Jeunesse  
Service des Actions Educatives

**VOLANTS JEUNES**  
**Commission Permanente du 15 mai 2009**

<b>N° du dossier</b>	<b>Auto-école bénéficiaire</b>		<b>Montant proposé</b>
VOJ04693	AE ENERGIE - COLMAR	78 route d'Ingersheim 68000 COLMAR	390,00 €
VOJ04694	AE EGLO - COLMAR	54 rue du Nord 68000 COLMAR	2 600,00 €

2 990,00 €